ACCOMPAGNEMENT GLOBAL CHIFFRES & STATS

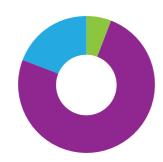
à fin mai 2017

PERSONNES ACCOMPAGNÉES EN DEUX ANS

PERSONNES SORTIES DU DISPOSITIF EN DEUX ANS



Hommes: 2 145 (53,8 %) • Femmes: 1842 (46,2 %)



• - de 26 ans : 238 (6,0 %) • 26 à 49 ans : 2 986 (74,9 %) • + 50 ans : 762 (19.1 %)



Niveau de formation

 < à l'école primaire, jamais allé à l'école : 184 (4,6 %)

VI,Vbis,V: 2 941 (73,8 %) • IV: 552 (13,8 %)

III,II,I: 310 (7,8 %)



Travailleurs handicapés

Oui: 499 (12,5 %)

Non: 3 488 (87,5 %)



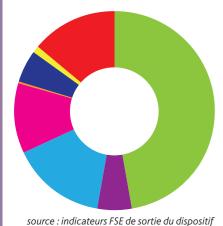
Minimas Sociaux

RSA: 2 450 (61,4 %)

• ASS: 617 (15,5 %)

AAH: 17 (0,4 %)

ATA: 19 (0,5 %) Non concernés (22.2 %)



Situation à la sortie de l'accompagnement

- Nouvelle modalité d'accompagnement Pôle emploi : 1 341 (47,3 %)
- CDI: 156 (5,5 %)
- CDD/CTT>6 mois: 427 (15,1 %)
- CDD/CTT<6 mois: 324 (11,4 %)
- Création reprise d'entreprise : 15 (0,5 %)
- Formation : 145 (5,1 %)
- Retrait du marché du travail : 33 (1.2 %)
- Autres sorties(abandon, déménagement...): 389 (13,7 %)









FAVORISER L'ACCÈS À L'EMPLOI GRÂCE

À LA RÉSOLUTION

DES DIFFICULTÉS

SOCIALES ET

D'EMPLOI QUI

BESOIN.

EN ONT LE PLUS

OU À LA RÉDUCTION

PROFESSIONNELLES

DES DEMANDEURS





ACCOMPAGNEMENT

GLOBAL EN MOSELLE DEUX ANS DÉJÀ!

Suite à l'accord cadre intervenu le 1er avril 2014 entre l'Assemblée des Départements de France (ADF) et Pôle emploi, 98 départements sont aujourd'hui engagés dans le dispositif d'accompagnement global, soutenu par l'Europe à travers le Fonds social européen (FSE). La Moselle s'y est engagée en février 2015.

L'accompagnement global concerne les demandeurs d'emploi, bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) ou non, qui présentent à la fois des difficultés sociales et professionnelles qui entravent temporairement l'accès à l'emploi, et pouvant être résolues par l'accompagnement coordonné et simultané d'un conseiller Pôle emploi et d'un travailleur social UDAF.

Ce public adhère à un accompagnement portant sur la double dimension emploi-social avec l'objectif de réduire ou résoudre une ou plusieurs problématiques sociales (logement, santé, budget, accès aux droits, mobilité, parentalité...).

Il permet d'articuler l'expertise des professionnels de l'emploi et celle des professionnels du travail social pour offrir une réponse commune à des personnes relevant autant du champ de compétences de Pôle emploi que de celui du Conseil Départemental.

Issu du Plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale (janv. 2013), ce dispositif se généralise à toute la Moselle à partir de mars 2015. Il mobilise 14 binômes travailleurs sociaux/conseillers de Pôle emploi dédiés à ce dispositif. Leurs interventions couvrent l'ensemble du département.











L'ACCOMPAGNEMENT GLOBAL

DANS LA MOSELLE

L'ACCOMPAGNEMENT GLOBAL : UN DOUBLE ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE.

L'accompagnement global prend en compte l'ensemble des obstacles que peuvent rencontrer les demandeurs d'emploi dans leur recherche d'emploi.

Les demandeurs d'emploi sont ainsi aidés dans leurs démarches professionnelles, mais aussi dans la résolution des différentes difficultés qui peuvent les freiner.

Afin de répondre à l'ensemble de leurs besoins, un conseiller Pôle emploi les accompagnera en coordination avec un professionnel du travail social:

- · Le conseiller Pôle emploi sera à l'écoute des demandeurs d'emploi pour répondre au mieux à leurs besoins et leur permettre de retrouver une dynamique favorable à leur retour à l'emploi.
- · Le référent social les aidera à résoudre leurs difficultés sociales et extra-professionnelles.

La durée de l'accompagnement global varie de 6 à 9 mois.

UN PARTENARIAT AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL ET L'UDAF DE MOSELLE **PORTEUR DE RESULTATS:**

En Moselle, parmi les demandeurs d'emploi sortis de l'accompagnement global au 3ème trimestre 2016, 35,3% ont accédé à un emploi au cours des 6 mois qui ont suivi la fin de l'accompagnement.

● ● ● ● ● ● ● ● Pôle emploi

● ● ● ● ● ● ● Travailleur social



PAROLES D'UN DEMANDEUR

Avant d'intégrer l'accompagnement global, j'étais demandeur d'emploi et percevais un minima social, je n'avais pas de logement autonome. Je me suis sentie plus que soutenue par les deux intervenants. En plus des entretiens physiques, les contacts téléphoniques ont été fréquents. Le travailleur social et le conseiller Pôle emploi ont été très réactifs, disponibles et présents. L'accompagnement global m'a permis de retrouver un emploi. Ce retour à l'emploi m'a ouvert des portes et m'a permis d'accéder à un logement autonome. J'ai changé de vie!

PAROLES D'UN BINÔME

Les usagers sont au cœur de notre dispositif, ils expriment des besoins et leur accord est indispensable pour définir les limites de notre partenariat, de notre cadre d'intervention. La confidentialité des informations demeure et les informations sont sélectionnées et échangées uniquement si elles sont utiles à l'évolution de la situation.

Dans le binôme, chacun est identifié avec sa compétence spécifique, mais chacun doit pouvoir être source de renseignement, ou de relais dans le domaine de compétence de son

Cela nécessite une proximité, complicité et complémentarité dans le binôme d'accompagnant.

- La gouvernance du dispositif d'accompagnement global est assurée par la Direction de la Solidarité pour le Département, la Direction de l'insertion pour l'UDAF et par la direction territoriale de Pôle emploi à travers :
 - > un Comité de pilotage départemental
 - > des réunions de coordination : le dispositif est piloté par trois coordinateurs (Pôle emploi, Conseil Départemental, UDAF)
 - > des réunions d'équipes dédiées territorialisées conseillers Pôle emploi/travailleurs sociaux de l'UDAF/Equipe insertion du Département.

au cours

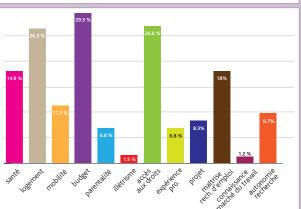
- Freins traités de la mesure

les savoir-faire.

Freins relevés

au moment

du diagnostic



LA PLUS-VALUE D'UN ACCOMPAGNEMENT À LA FOIS SOCIAL ET PROFESSIONNEL

POUR LE DÉPARTEMENT, UNE MODALITÉ

SUPPLÉMENTAIRE!

social et professionnel coordonné

Départementale des Associations Familiales.

nouvelle modalité

D'ACCOMPAGNEMENT SOCIO-PROFESSIONNEL

Au niveau du Département, dans le cadre de sa mission d'accompagnement des publics fragilisés, cette

> complète l'action des services sociaux et coordonne l'offre d'accompagnement des deux institutions,

> contribue à l'ouverture des publics en offrant une réponse élargie par rapport aux seuls bénéficiaires

> s'appuie sur les compétences de la personne, et consolide son parcours grâce à un accompagnement

> met en place une véritable dynamique de proximité en prenant en compte les spécificités locales.

le Fonds Social Européen, le Département a délégué la partie concernant l'insertion sociale à l'Union

emploi apportent leur expertise en accompagnement social auprès des demandeurs d'emploi.

En appui de l'accompagnement individuel réalisé, des actions collectives de mobilisation vers

l'emploi animées par des conseillères en économie sociale et familiale sont mises à disposition

dans le cadre de ce parcours. Ces actions, complémentaires à celles de Pôle emploi, constituent un

mode d'intervention spécifique permettant de créer du lien social et de travailler sur les savoir-être et

En 2015, suite à un appel à projet intitulé «Parcours d'accompagnement vers l'emploi» et cofinancé par

> Ainsi, 18 travailleurs sociaux répartis sur l'ensemble du territoire et rattachés aux agences de Pôle

« Même si à l'issue des suivis il n'y a pas d'emploi, les bilans sont pour la plupart positifs. Pour les usagers, nous constatons une avancée évidente au niveau social et même au niveau du positionnement face à l'emploi.

Pour ces usagers, le thème de la revalorisation de soi est quasiment systématique, ce qui a pour effet la remise en route d'une dynamique de recherche. Ils sont accompagnés dans l'analyse de leur situation tant par le travailleur social que le conseiller pôle emploi.

Ces usagers sont reconnus par les deux acteurs de l'accompagnement global (travailleur social et conseiller pôle emploi) comme acteur de leur situation. Aussi, ces demandeurs d'emploi changent de regard par rapport à eux-mêmes et aux acteurs sociaux

En tant qu'intervenant, nous ne nous inscrivons pas dans un système d'assistanat. En effet, il est rappelé aux demandeurs d'emploi qu'ils doivent être mobilisés par rapport à l'avancée de leur situation. Ils sont face à deux interlocuteurs ayant un discours commun.

La cohérence de notre double suivi favorise, parfois, la formulation d'éléments difficiles à entendre mais indispensables à l'avancée du demandeur (effet électrochoc). »

De belles réussites sont observées, que ce soit par l'obtention de CDI ou CDD + 6 mois, mais également par l'investissement de l'usager dans du bénévolat, une formation ou une prise en charge de son état de santé qui était jusqu'alors non pris en compte donc sans perspective d'évolution.

Ces points et freins levés sont autant d'avancées dans le parcours de l'usager et c'est l'approche complémentaire de la double intervention qui en est le vecteur.

• Entretien de diagnostic tripartite

- Co-construction d'un plan d'action sur le champ social et professionnel avec le demandeur d'emploi
- Concertation entre les deux professionnels : partager les diagnostics et articuler les plans d'action, identifier le cas échéant une autre modalité d'accompagnement
- Entretien d'initialisation par le conseiller Pôle emploi qui acte le démarrage de l'accompagnement
- Entretien d'initialisation par le travailleur social
- Hiérarchisation, planification, déclenchement des actions qui répondent aux besoins sur le champ professionnel par le conseiller dédié Pôle emploi et sur le champ social par le travailleur social.

REPÉRAGE DU PUBLIC **PRESCRIPTION**

DIAGNOSTIC PARTAGÉ SOCIAL ET PROFESSIONNEL

DÉMARRAGE DE L'ACCOMPAGNEMENT

BILAN